

# Maîtres et seigneurs au moyen-âge

La question des droits de propriété, des pouvoirs et prérogatives des seigneurs est des plus complexe. Pour simplifier, le fait d'être « seigneur » d'un lieu ou d'une terre ne signifiait pas forcément qu'on en était le propriétaire unique et exclusif. Mais on avait le droit d'exiger des gens, propriétaires ou non, qui y vivaient et travaillaient des redevances diverses, comme le cens ou les « banalités », pour le four et le moulin. On exigeait également des travaux appelés « corvées », des prestations en nature, des taxes pour l'exercice de la justice et de la police.

Les premiers seigneurs connus de Roissy, avant le XIIe siècle, sont **Gui 1er de Rochefort**, dit « **Guy le Rouge** », de la maison de Montlhéry, et **Anceau de Garlande** Sénéchal de Louis VI le Gros.

En 1100, le sire de Montlhéry et sa femme Adélaïde fondent le prieuré de Gournay-sur-Marne et lui accordent, en dotation, l'église de Roissy et le tiers du village. Quelques années plus tard, Anceau de Garlande imite Guy le Rouge, son beau-père, et fait don au prieuré de sa propre part, à savoir les deux autres tiers. Ce don est confirmé en 1122 par le roi, et étendu à l'usage d'un morceau de forêt, celui-ci a donné son nom au « Bois Prieur ». Désormais, et jusqu'à la Révolution, le village et son terroir vont constituer une seule seigneurie relevant des prieurs de Gournay. Les donations faites à des moines ou clercs, est pratique courante au moyen-âge où la religion imprègne toute la société. C'est ainsi que le clergé aura la main mise sur tant de villages et de domaines autour de Paris.

Il arrive que les habitants de ces villages aient aussi, parfois, leur part de bois. C'est ce qui s'est passé pour Roissy-en-Brie, grâce à Anceau de Garlande qui ne s'est pas totalement dessaisi en faveur des religieux de Gournay. Faut-il ajouter foi à une tradition selon laquelle, attaqué par un sanglier au cours d'une chasse, il aurait été tiré de danger par l'intervention de deux manants du coin, et aurait voulu leur manifester sa reconnaissance de façon éclatante ?

Toujours est-il que dans les mêmes temps, et, semble-t-il, par le même acte que celui qui gratifiait le prieuré de Gournay, Anceau de Garlande donnait aux habitants de la paroisse de Roissy-en-Brie « *trois cent vingt-six arpents tant en bois qu'en friches* » sans aucune charge pour eux, si ce n'est un service annuel dans l'église paroissiale pour le repos de l'âme de leur bienfaiteur.

Au début du XVe siècle, la terre de Roissy-en-Brie relevait du prieur de Gournay. Mais celui-ci ne possédait en propre que son « domaine » : un vaste ensemble de champs et de prés, auquel s'ajoutaient le grand étang, le moulin à eau (au XIIe siècle, deux moulins sont dénombrés à Roissy. En 1777, seul le moulin à eau est indiqué sur le plan d'intendance. A partir du XIXe siècle, on trouve deux moulins dans les baux et trois cents arpents de bois. Le reste du territoire de la seigneurie était formé de « tenures » : petites propriétés appartenant aux paysans et pour lesquelles ils payaient le cens.

Toujours réelle, l'emprise du seigneur n'était déjà plus aussi forte qu'aux siècles précédents : les paysans avaient été peu à peu libérés de la « corvée » qui les obligeait à cultiver le domaine du seigneur en plus de leurs terres. Les fléaux accumulés pendant trois siècles entraînaient la disparition de ces modestes propriétaires-exploitants. Alors le seigneur du village, à qui revenaient de droit les terres abandonnées, et qui, sans doute, estimait de son devoir de relancer la vie rurale, procédait à la redistribution du sol cultivable ainsi qu'à de larges regroupements de parcelles. Les paysans profitaient rarement de l'offre, ils n'en avaient pas les moyens. Nobles ou riches bourgeois parisiens, tentés par le profit qu'ils espéraient en retirer, investirent leurs capitaux dans ces terres proches de la capitale. C'est ainsi que se constituèrent, aux XVIe et XVIIe siècles, de vastes propriétés aux portes de Paris. Qui allait les exploiter ? Des paysans, forcément. Pas n'importe lesquels : quelques-uns seulement, soigneusement sélectionnés parmi les plus aisés, les plus sûrs. Ces « nouveaux » grands propriétaires adoptent un statut qui est, en fait, celui du fermage : pour une redevance annuelle fixée par contrat, chacun loue son grand domaine à un « laboureur » émérite. Et ces fermiers forment bientôt une sorte d'aristocratie paysanne au-dessus de la masse des paysans sans terres.

On comprend comment, à l'aube du XVIIIème siècle, la quasi-totalité du terroir roisséen se trouve partagée entre trois ou quatre riches notables, étrangers au village, et exploité par trois ou quatre gros fermiers régnant sur le petit peuple des manouvriers.

## Anceau de Garlande

Anceau de Garlande (on trouve les orthographes : Anceau, Anseau et Ancel) (né vers 1069 – mort le 25 mai 1118) était un seigneur français du Moyen-Âge qui fut sénéchal de France de 1108 à 1118.

Anceau de Garlande était le fils de Guillaume 1er de Garlande et de Havise N... Il fut seigneur de Gournay-sur-Marne relevant du Comté de Melun, seigneur de Pontault et de Berchères, Comte de Rochefort en Yvelines.

Il était le favori de Louis le Gros, qu'il servait avec une grande fidélité, lorsque ce prince le fit Sénéchal, en 1108. Il commanda, sous ce roi, la cavalerie au siège et à la bataille de Gournay, en 1109. Après la prise de cette place, le roi la donna aux deux frères Garlande.

Anceau de Garlande épousa en premières noces vers 1090 N. de Beaujeu, fille de Guichard II de Beaujeu (mort en 1137) et de Luciane de Rochefort.

Il se maria en secondes noces avec Agnès de Rochefort, fille de Guy 1er de Rochefort dit le rouge, Comte de Rochefort et d'Elisabeth de Crécy. Ils auront une fille :

- **Agnès de Garlande**, (1100- 1143) Comtesse de Rochefort, Dame de Gournay-sur-Marne et de Gometz, mariée à **Amaury III de Montfort** (mort en 1137) qui devient Comte de Gournay de par sa femme et eurent 4 enfants dont **Agnès de Montfort** (Dame de Rochefort, Baronne de Gournay), née en 1123 et décédée le 22 décembre 1181.

Anceau de Garlande commanda encore la cavalerie, sous le roi, à la bataille du Puiset, gagnée par le roi, qui prit cette place à discrétion. Il fut tué d'un coup de lance par Hugues III du Puiset lors du troisième siège du château du Puiset, en Beauce, en mars 1118. Il a été inhumé dans l'église du Prieuré de Gournay.

A sa mort, c'est son frère **Guillaume de Garlande** qui obtint la charge de Sénéchal en 1118, il fut assassiné le 23 mars 1120. Un troisième Garlande, **Etienne**, frère de Guillaume, fut alors nommé Sénéchal de France. Il eut ordre, en 1126, de se démettre de cette charge ; mais il désobéit au roi, et ce monarque le força par les armes à donner cette démission. Il mourut le 14 janvier 1150.



Le blason reprend en partie les armoiries du Sénéchal Anceau de Garlande, où l'on retrouve, sur fond or, les deux fascés de gueules rouges.

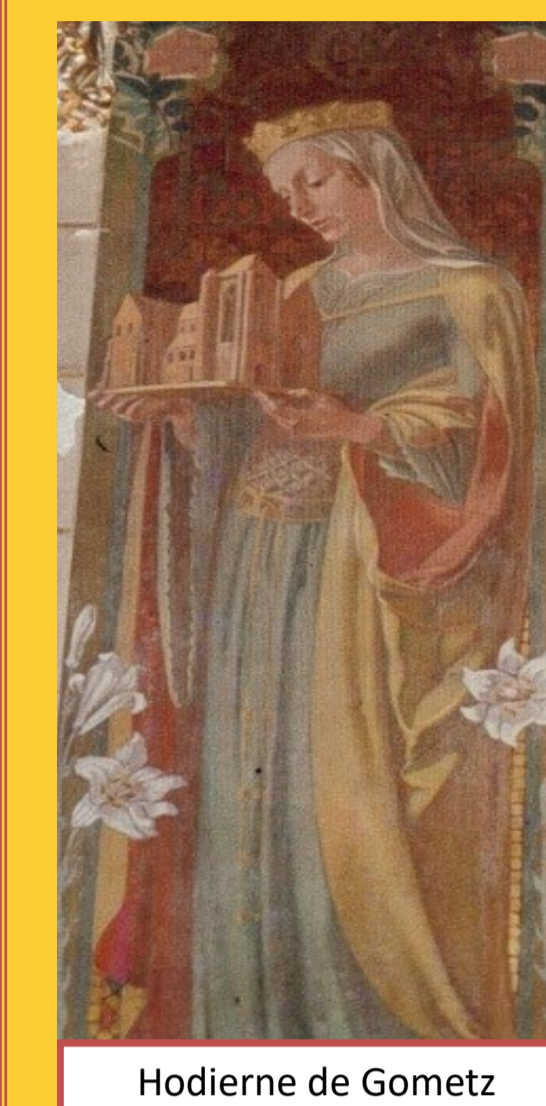
Ce sénéchal, devenu Seigneur de Gournay, fit don de quelques-unes de ses terres. Ce qui représentait les 2/3 de la commune de Roissy.

La légende raconte qu'en 1115, le Sénéchal et sa nièce Yolande se promenaient à cheval dans la forêt de Roissy-en-Brie, lorsqu'un sanglier attaqua la monture de sa nièce. C'est alors qu'un manant de Torcy et un paysan de Roissy-en-Brie se précipitèrent et maîtrisèrent l'animal. Pour récompenser les sauveurs, le Sénéchal fit un don de bois et terres aux villages de Torcy et de Roissy-en-Brie.

\* Fascés : bandes horizontales occupant le milieu du blason.

## Gui 1er de Rochefort de Montlhéry

Guy de Montlhéry, connu comme **Gui 1er de Rochefort** Comte de Rochefort-en-Yvelines, seigneur de Châteaufort, de Gournay-en-Brie et de Crécy-en-Brie dit « *le rouge* », tenait cette appellation à la couleur rouquine de sa chevelure.



Hodiern de Gometz

Il est né vers 1055.

Il est le troisième fils de **Guy 1er le Grand de Montlhéry** (1010–1095) et **d'Hodiern de Gometz (de la Ferté)** (°1014–+1074) à la Ferté-Baudouin (de nos jours, la Ferté-Alais)

qui apporta cette seigneurie en dot. Guy et Hodiern de Montlhéry eurent donc entre autres dans leur descendance plusieurs évêques, quatre empereurs de Constantinople, deux empereurs d'Allemagne, cinq rois et cinq reines de Jérusalem.

En se mariant à Adélaïs de Rochefort-en-Yvelines (citée 1059/1067), héritière du domaine de Rochefort, Gui le rouge devint le 1er Comte de Rochefort. Ils eurent :

⇒ **Gui II**, seigneur de Rochefort (mort en 1115)

⇒ **Agnès ou Béatrice de Montlhéry (de Rochefort)** (Auxquels, suivant la coutume féodale, échut l'héritage de leur mère. Guy II devient Comte de Rochefort en 1108. Comme il ne laissait point de postérité, sa sœur Agnès lui succéda dans le comté de Rochefort et la seigneurie de St Arnault ; elle épousa Anceau de Garlande).

Guy le Rouge se remarie en 1076 avec Elisabeth de Montdidier Comtesse de Crécy (née en 1050 – morte après 1104) et devient donc en plus Seigneur de Crécy et châtelain de Gournay. Ils eurent :

⇒ **Hugues de Crécy** (°~1080 – + 31/07/1147 sans postérité) marié à Luciane de Montfort vers 1120. Sénéchal de France. En 1107, il est déposé par le roi du château de Gournay au profit d'Anceau de Garlande.

⇒ **Biotte de Rochefort** (ca 1085-) épouse dès 1098 Foulques, vicomte de Gâtinais seigneur de Nemours (77) et d'Yèvre (-Le-Châtel, 45), décès après 1112.

⇒ **Luciane (Lucienne)** (°1088–1137), fiancée en 1104 au roi Louis VI ; elle épousa en 1107 Guichard III, Sire de Beaujeu.

⇒ **Béatrix (Béatrice) dame de Crécy** (+1172).

Pour conserver à tout prix son amitié et son appui, Philippe 1er imagina de fiancer le Prince Louis avec la fille du Sénéchal, Lucienne, laquelle n'était pas encore nubile. Après la rupture des fiançailles par Philippe, ce qui rompit l'alliance entre Guy et la famille royale, Guy le Rouge provoqua la jalousie des petits seigneurs des alentours dont les frères Garlande, qui attaquèrent le château de Montlhéry démantelé par Philippe 1er à l'exception de la tour toujours dressée.

Guy le Rouge voulu céder son poste de Sénéchal à son fils Hugues de Crécy mais ce fut en fait Anceau de Garlande qui le récupéra après que les liens d'amitié entre Guy et le Roi Louis VI se rompirent.

Guy le Rouge fut un des hommes les plus éminents de son époque, tant à cause de sa puissance et de sa valeur que par le grand crédit dont il jouissait auprès des rois de France et les services signalés qu'il rendit à la monarchie encore mal affermie des premiers Capétiens. Il fut le serviteur fidèle du Roi Henry 1er puis de Philippe 1er, qui l'éleva à la dignité de sénéchal en 1091. Il devient l'un des plus riches seigneurs d'Ile-de-France, plus puissant que le roi lui-même.

En 1096, il se démit de ses fonctions pour prendre part à la croisade. Il s'enrôla dans la « Sainte Milice » et rentra en France en 1104 chargé de gloire et de biens. Il retrouva son titre de sénéchal.

Il mourut avant le mois d'août 1108 et fut enterré au Prieuré de Gournay qu'il avait fondé. Par un diplôme de 1122, Louis VI rappelle que l'église de Notre-Dame et de Saint-Jean de Gournay, située sur la Marne, près du château de Gournay, a été fondée par Guy le Rouge et sa femme Adélaïde, puis donnée par eux aux moines de Saint-Martin-des-Champs ; il confirme d'abord les possessions octroyées au prieuré par les fondateurs, à savoir la chapelle de Gournay, la terre de Liaubon, un moulin à Gournay, l'église de Roissy et le tiers du village.



Guy le Rouge Comte de Rochefort et de Montlhéry